

mars 2018

Ensemble

les infos d'Alexandra



Notre entretien du 22 février avec M. Grima (compte-rendu)



Rentrée scolaire 2018/2019

Rien n'est encore décidé à l'heure actuelle.

Il y a plusieurs possibilités sur lesquelles l'Administration réfléchit :

- On travaille tous les mercredis
- On ne travaille aucun mercredi
- On revient comme avant les TAP (1 mercredi/mois...)
- On travaille 2 mercredis/mois avec 2 équipes.

La proposition retenue sera envoyée à la DGARH puis aux syndicats avant le CT. Une enquête aléatoire sera organisée auprès des agents sur la proposition retenue. Concernant les 1607h, pour l'instant, pas plus d'information. Si cela doit se mettre en place dans les écoles, les 40 heures seront divisées sur notre temps de travail, ce qui donnerait environ 15 minutes en plus par jour. Mais rien n'est encore décidé !!!!

Centre aéré

Il y aura quelques centres aérés dans les écoles, comme cela se pratique déjà. Si la proposition retenue est celle du travail les mercredis, nous serons en maintenance. Alors, les enfants seront sous la responsabilité du centre aéré.

Pour faire taire la rumeur, M. GRIMA n'a en aucun cas annoncé qu'il voulait que les agents des écoles fassent moins d'heures dans la journée.



ensemblecftccgcvdm@gmail.com

Nos syndicats à votre écoute

Organisation école

M. GRIMA a pris note que nous n'avions pas accès au règlement.
Pour ce qui concerne les fiches de postes, celles des RR et des cadres sont prêtes.

Des formations de management « métiers » vont être proposées à l'ensemble des agents des écoles.

Par exemple, la RR n'aura pas la même formation qu'une ATSEM.

Un guide va être réalisé pour l'Education Nationale et les agents des écoles avec toutes les infos nécessaires pour 2018/2019, ainsi que toutes les procédures.

Concernant l'absentéisme, M. GRIMA préfère parler de « présentéisme » ; la médecine du travail se charge du dossier.

Il n'existe pas de texte de loi concernant la surveillance cantine.

Nettoyage d'avril

Les agents qui travaillent la 2^{ème} semaine, peuvent demander à leur agent de maîtrise de travailler la 1^{ère} semaine.

Ceux qui souhaitent malgré tout travailler la 2^{ème} semaine, travailleront le lundi, mercredi, jeudi, vendredi.

Ils ne devront qu'un jour au mois de juillet, puisque le 1^{er} mai est compté dans l'annualisation du temps de travail.

Animation cantine

Ce dispositif sera effectif pour la rentrée.

Ce seront les mêmes animateurs qui s'occuperont de la pause méridienne et de la garderie du soir. M. GRIMA souhaiterait que les animateurs travaillent en lien avec les instituteurs sur le projet éducatif de l'école.

Il y aura également les garderies du matin.

Nos syndicats vous soutiennent

TPS

Il y a 10 jours, M. GRIMA a envoyé une note à M. Gondard faisant état de l'accueil de ces enfants.

Les lieux et jeux extérieurs ne sont pas adaptés à l'accueil de ces tout petits.

Il y a 58 classes de TPS ; s'il fallait adapter l'école pour leur accueil, cela coûterait excessivement cher (ex : 3 500 euros une table à langer aux normes européennes)

Pour les dortoirs également ; dans certaines écoles, les enfants dorment dans la salle d'accueil ou dans la classe.

Là aussi, les lits couchettes adaptés à ces enfants coûteraient 180 000 euros.

M. GRIMA nous annonce qu'il y aura peut-être des fermetures de classe de TPS.

La pause

M. GRIMA a fait remonter à l'Inspection Académique le texte de loi, précisant que les agents ont droit à une pause de 20 minutes dans la journée de travail.

Il n'y aura pas de note de service pour cela. Cependant, vous pouvez faire remonter à votre secteur tout problème de pause.

Vous avez la possibilité de faire une copie du texte de loi et de l'afficher.

Projet de la CNSFPT

Accès au concours catégorie B en filière animation.

Agent de maîtrise sur site.

Rien n'est mis en place concernant les annonces faites par le conseil national supérieur de la fonction publique territoriale.

AZUR

M. GRIMA est conscient du désagrément que cela engendre pour les agents.

Il a rédigé une note en demandant à chaque secteur de donner **la possibilité à l'agent qui est concerné de se rendre au service de la solde sur son temps de travail.**

Nos syndicats vous défendent

RIFSEEP

Pas plus d'information pour le moment.

Récupérations

Pour le mercredi matin :

Notre temps de travail est annualisé, donc peu importe le jour, une journée correspond à 7h30.

M. GRIMA est conscient que les agents poseront les jours où il y a cantine mais il préfère rester dans le cadre légal.

M. GRIMA assume pleinement sa décision par rapport aux jours de récupérations gelés. Les jours de récup doivent être posés durant l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sinon ils seront perdus selon le cadre légal.

Cependant, M. GRIMA est compréhensif sur le fait que les agents n'ont pas pu les prendre à cause de l'absentéisme.

Il étudie le dossier avec la DGARH.

Les agents peuvent poser ceux de 2018, et les CA (lorsqu'ils étaient en maladie sur une semaine de CA).

TNC

Ces agents ne peuvent en aucun cas rester seuls sur une école.

Si tel était le cas, il faut faire remonter au secteur, ainsi qu'à nous pour que nous puissions en référer à M. GRIMA.

Agressions

M. GRIMA nous informe qu'il y aura de plus en plus de vidéos surveillance.

Cependant, la ville n'a pas les moyens de positionner des agents de la Police Municipale devant toutes les écoles.

Nous avons proposé à M. GRIMA de poster des « médiateurs » devant les écoles comme cela se pratique pour les collèges. Il doit se renseigner auprès du rectorat pour voir ce qui est possible.

Nos syndicats se mobilisent

Tenues

L'administration a donné « le feu vert » pour y réfléchir plus sérieusement.
Un groupe de travail avec des agents de terrain va se constituer pour évaluer les besoins.

Dématérialisation

M. GRIMA souhaiterait créer une plateforme « portail-famille », pour diverses démarches administratives :

Inscription cantine sur cette plateforme en juin 2018.

Recensement pour 2019/2020.

Pour 2019/2020, obligation pour la DSP restauration de donner aux parents la possibilité de paiement par ce portail.

Nous avons proposé à M. GRIMA de créer un espace « Ecole » dans E-média afin que les agents puissent avoir accès aux notes internes qui concernent les écoles.

Il a noté l'idée intéressante... à suivre.

SODEXO

Le contrat arrive à échéance.

Il y a 2 délégataires de services en concurrence : « Elios » et « Sodexo ».

M. GRIMA a émis le souhait d'ajouter plus de condiments pour les adultes et améliorer la fin de repas avec thé, café... Et aussi, améliorer la qualité des menus de secours.

Une dématérialisation a également été demandée pour les RR. (Une tablette pour renseigner les températures, les bons de livraisons etc.)

Les concierges

Une note de service va être envoyée pour poser les CA.

Le règlement des concierges a été adressé à l'Inspection Académique.

Des modifications vont être apportées à leurs horaires, car des éléments ne correspondent pas à la réalité du terrain.

A ce jour, M. GRIMA nous informe que pour la 2^{ème} semaine d'avril de "grand nettoyage", seul le 1^{er} mai doit être repositionné.

Nous remercions M. Grima pour son accueil et son écoute



ensemblecftccgcvdm@gmail.com